

Amusement
Diversité
Mercier Frères
172, rue Nationale,
LILLE
Lecteur
Papier point

JOURNAL DE LILLE

CHAUSSURES Dolly
20, rue de Larroy
ROUBAIX

ABONNEMENTS..... Nord et Hauts-de-France..... 3 mois, 22,00; 6 mois, 40,00; 1 an, 78,00
France et Belgique..... 22,00; 40,00; 80,00

ABONNEMENTS REDACTION - ANNONCES ROUBAIX..... 71, Grande-Rue, Tél. 84 et 1906. Labor, 6
TOURCOING..... 33, rue Carnot, Tél. 37.
LILLE..... 3, rue Faidherbe, Tél. 57.07. Chèques postaux 57 Lille

Les journées glorieuses de l'aviation américaine

L'ATLANTIQUE EST FRANCHI POUR LA TROISIÈME FOIS

L'« America » atterrit à Issy-les-Moulineaux

LINDBERGH RESTE LE CHAMPION DE LA TRAVERSÉE

Quand Nungesser et Gali, quand Lindbergh, quand Chamberlin et Levine eurent pris leur vol pour traverser l'Atlantique, tous les esprits, tous les cœurs furent saisis d'une attente anxieuse. Durant de longues heures on ignorait tout de leur sort.

Ces heures de pénible incertitude, Byrd et ses compagnons, nous les ont, cette fois, épargnées. Grâce aux appareils perfectionnés de l'U.S.F., qu'ils ont eu le soin d'emporter, ils ont pu, à maintes reprises, signaler leur position au-dessus de l'Océan et calmer l'attente impatiente de leurs admirateurs. L'extraordinaire randonnée qui s'est achevée si glorieusement a eu un autre intérêt, capital celui-là et plein de promesses pour l'avenir. Il a prouvé la possibilité d'établir une liaison aérienne régulière entre les côtes américaines et européennes de l'Atlantique. Il a fait faire un pas énorme à la science aéronautique dans la voie du progrès.

Néanmoins, le valeureux Lindbergh reste toujours le grand champion de la grande traversée et les flots de l'Océan seront sans doute encore survolés bien des fois avant qu'on puisse battre son record.

L'« AMERICA » A DU TRAVERSER UNE MER DE NUAGES

L'opérateur du télégraphe de Garnish (baie de la Fortune) ville qui se trouve à 150 miles à l'ouest de Saint-Jean, signale que l'« America » a survolé cette localité à 5 h. (heure locale d'été).

Il avait alors effectué plus de 400 miles en 12 heures. L'avion a pris la direction du sud-est.

À 23 h. 30 (heure locale d'été), un télégramme sans fil, émanant du cap Race (Terre-Neuve) annonce que l'« America » était à 20 h. 30, heure de New-York, à 200 miles à l'est de Saint-Jean-de-Terre-Neuve. L'avion suivait l'itinéraire normal.

Les signaux radiotéléphoniques automatiques émanant de l'avion « America » étaient encore perçus par la station radiotélégraphique de Chatham, à 1 heure du matin (heure de New-York).

D'autre part, un sans-fil copié à Chatham (Massachusetts) et émanant de l'avion du commandant Byrd, enregistré à 2 h. 32, jeudi matin (heure locale) dit : « Nous n'avons vu ni terre, ni eau, depuis quatre heures hier après-midi en raison d'un brouillard épais et des nuages bas qui couvrent une vaste étendue ».

L'« AMERICA » APERÇU PAR LE « PARIS »

Paris, 30 juin. — La Compagnie Générale Transatlantique vient de recevoir du paquebot « Paris » le radiotélégramme suivant : « 8 h. 15 Greenwich, par 49° 26' nord et 19° 48' ouest, relevons au Goni avion Byrd au nord 80° ouest. »

(Signé) : Thomas.

Le paquebot « Paris » est attendu au Havre demain, dans la soirée.

Ce point se trouverait environ aux deux tiers de l'Océan, en parlant de Terre-Neuve.

ON ANNONCE A BYRD L'ARRIVÉE DE MAILLAND A HONOLULU

La station de T. S. F. de Roosevelt-Field s'est mise en communication avec le commandant Byrd, pour lui annoncer l'arrivée de Mailland à Honolulu.

En réponse à ce message, l'« America » a lancé le radiotélégramme suivant : « Envoyez nos félicitations à Mailland et Hegeberg. Nous sommes heureux de leur

LE ROI D'EGYPTE A PARIS



(Wide World photo.) LE ROI FOUAD, à son arrivée à Paris

Après la « libération » de M. Léon Daudet

LES RECHERCHES DE LA POLICE

Le château de Mme Aphonse Daudet est surveillé

Tours, 30 juin. — La justice s'est inquiétée de savoir si, comme le bruit en a couru, M. Léon Daudet s'était réfugié au château de La Roche, commune de Champs, propriété de M. Alphonse Daudet. La gendarmerie d'Amboise s'est rendue plusieurs fois au château de La Roche et un fonctionnaire de la Sûreté générale a été envoyé sur les lieux.

Le château est habité actuellement par la veuve du célèbre écrivain, son autre fils, Lucien Daudet et un ami de celui-ci, lesquels sont arrivés de Paris depuis la semaine dernière. Ils ont été rejoints hier par les enfants de M. Léon Daudet, venus en compagnie de leur gouvernante.

La famille Daudet ne veut rien dire et déclare ne rien connaître au sujet de la libération de M. Léon Daudet.

UNE EXPÉDITION POLICIÈRE EST PARTIE POUR UNE DESTINATION INCONNUE

Paris, 30 juin. — L'« Action Française » dit avoir été vérifié dans la soirée, que des camionnettes remplies d'inspecteurs de police étaient parties à toute vitesse pour une destination inconnue.

M. Daudet est-il en Belgique ?

Bruxelles, 30 juin. — On n'a aucune confirmation, ni officielle, ni officielle, du passage de M. Léon Daudet à Namur, à Bruxelles, à Liège où le bruit de sa présence a été répandu.

UN PRÉCÉDENT

Un inconnu avait voulu, par un coup de téléphone faire libérer, par anticipation la classe 25

Mais, à la Guerre, on n'avait pas « marché »

AN Ministère de la Guerre, on est sérieux. Un mystificateur avait essayé, au printemps dernier, par téléphone, un coup du même genre que celui qui vient de réussir pour la libération de M. Daudet. M. Marcel Hutin raconte la chose ainsi qu'il suit :

Le samedi 23 avril dernier, à 14 h. 30, le secrétaire de service au 1er bureau de l'état-major général de l'armée était appelé à l'appareil. « Ici, dit un voix tranchante, le secrétaire de M. Appel, directeur du Cabinet civil du ministre de la Guerre. »

— J'écoutai, monsieur !

— Prenez immédiatement sous ma dictée copie d'un télégramme libellé selon les formules les plus précises et prescrivant aux divers commandants de corps d'armée de libérer sans délai diverses catégories d'hommes du 2e contingent libérable de la classe 25.

Le libellé de ce message portait toutes les marques qui pouvaient assurer l'authenticité. Le télégramme était signé : « Paul Painlevé ».

Cette communication reçue, le soldat secrétaire du 1er bureau de l'état-major se rendit chez l'officier de service, à qui il remit le document.

— L'officier de service, sans perdre de temps, téléphona au Cabinet militaire de l'état-major et lui dit qu'il trouva un officier qui prit la communication.

— Que fallait-il faire ?

— L'officier de service au Cabinet militaire du ministre, dont on comprend la perplexité, l'ordre était de transmettre sans retard le télégramme aux commandants de corps ! — se rendit, en l'absence du général Carencé, directeur du Cabinet militaire, chez le colonel Ducis, chef adjoint du Cabinet.

Mon colonel on nous transmit de l'état-major un ordre d'avoir à démobilitier immédiatement la classe 25. La décision aurait été prise au Conseil des ministres qui s'est tenu ce matin à l'Élysée.

— Première nouvelle ! sursauta le colonel Ducis. En tout cas, stoppez ! Il faut d'abord consulter le ministre !

Entre temps, le général Carencé était rentré à son bureau.

— Son premier mot fut : — Fumisterie ! Qu'on m'envoie rien ! Mais, pour plus de sûreté, l'état-major de l'armée fut immédiatement avisé d'expédier à tous les commandants de corps d'armée un télégramme les avisant, au cas de la réception par ailleurs, d'un message de libération anticipée, de n'en tenir aucun compte.

Bien n'avait heureusement été envoyé dans ce sens.

— L'urgence n'a pas permis, jusqu'à présent, de trouver l'auteur de la mystification.

Heureusement, au ministère de la Guerre, il n'a pas marché !

UN TRAGIQUE ACCIDENT A SAILLY-LEZ-LANNOY

Par suite d'une imprudence un homme blessé grièvement son frère d'un coup de revolver

BIEN QUE GRAVE, L'ETAT DE LA VICTIME N'EST PAS DESESPÉRÉ

Mercredi, dans la soirée, un pénible accident, dû à l'imprudence et qui pourrait avoir des conséquences graves, est venu troubler la paisible commune de Lys-lez-Lannoy.

Une entrevue fraternelle

Au hameau du Triet de Meurchin, dans un groupe compact de maisons ouvrières, habitée au numéro 14, un brave ouvrier d'usine, M. Emile Esprit, âgé de 52 ans. Veuf depuis quelques mois, est venu quinquagenaire, remis à peine des émotions qui lui avait occasionnées la mort de sa femme, devait être l'auteur involontaire d'un tragique accident.

Mercredi, M. Esprit, sa belle-sœur était venue passer l'après-midi avec son fils Marcel, âgé de six ans, chez son neveu, M. Florimond Spriet, âgé de 29 ans, menuisier, qui demeure au numéro 16 du même quartier. Elle attendait le retour de M. Emile Esprit. Son mari, M. Julien Esprit, âgé de 40 ans, fleur, demeurant à Roubaix, rue de la Vierge, son travail terminé.

Les deux frères rentrèrent vers 20 h., à quelques minutes d'intervalle et toute la famille se trouva réunie chez M. Emile Esprit, qui offrit du café.

Imprudence fatale

Pendant que les deux frères et M. Esprit, atablés, dévissaient ensemble, le petit Marcel, fils de Julien, se dirigea dans la chambre de son oncle et s'amusa à fouiller les tiroirs des meubles.

Dans l'obscurité de nuit il trouva un revolver. Se doutant de la chose, son oncle Emile accourut aussitôt et en enlevant l'arme des mains du petit il lui dit : « Ce ne sont pas des joujoux pour toi », puis retirant le chargeur qu'il jeta sur son lit, il revint à la cuisine, tenant son petit neveu par la main.

Remarquant ensuite que le petit Marcel cherchait un jouet pour se distraire, il commença l'imprudence de rendre le revolver à l'enfant; il le jeta sur la table en disant : « Tiens, ce n'est tout de même plus qu'un morceau de fer ».

Mais malheureusement, une balle était restée dans le canon de l'arme et sous le choc brutal un coup partit, atteignant en pleine poitrine M. Julien Esprit, qui était assis en face.

L'ÉTAT DE LA VICTIME

Se sentant atteint, le malheureux blessé sortit de la maison et se dirigea vers le domicile de son neveu, M. Florimond Spriet. Là, il s'affaissa, vaincu par la douleur et tandis que des flots de sang sortaient de la blessure.

Mandés d'urgence, les docteurs Parmentier, de Lannoy, et Leborgne, d'Ham, vinrent donner leurs soins à la victime. La balle était entrée dans le côté droit de la poitrine. Toutefois, les praticiens réussirent à prononcer sur l'état du blessé que dans quelques jours. Son état étant jugé assez grave, son transfert dans une clinique a été jugé impossible et on transporta le malheureux Julien chez son neveu Florimond, où il passa une nuit très agitée.

Judi à midi, M. le docteur Leborgne procéda à l'extraction de la balle qui, heureusement n'avait perforé aucun organe essentiel. Le praticien estime que, complications, un mois de repos sera nécessaire au blessé pour qu'il se rétablisse.

BILLET PARISIEN

La bataille de l'arrondissement

(D'UN RÉDACTEUR SPÉCIAL)

Paris, 30 Juin (Minuit)

C'est aujourd'hui veille de bataille ; demain, en effet, doit se livrer dans le champ clos du Palais-Bourbon, la bataille électorale. Arrondissementiers et proportionnalistes s'apprêtent à se porter de rudes coups, les plus rudes, sans contredit, à quoi nous avons assisté depuis l'avènement du ministère d'Union nationale.

Jetons un coup d'œil panoramique sur les positions des combattants.

Le camp des arrondissementiers réunit, à part quelques défections négligeables, les groupes qui formaient l'ancien Cartel des gauches. Les socialistes eux-mêmes s'y sont ralliés, et le fait, à la formule arrondissementière, la seule qui, à leur avis, peut les sauver du désastre.

Dans le camp proportionnaliste, on voit les groupes qui constituaient naguère l'opposition anti-cartelliste; pourtant, quelques républicains modérés optent pour l'arrondissement.

Pour quiconque n'y regarde pas de très près, il résulterait du tableau sommaire que nous venons de dresser, que la victoire des arrondissementiers ne fait aucun doute et que les proportionnalistes ont été battus sans avoir même la possibilité de porter des coups à leurs adversaires... C'est bien ainsi que se présenterait la situation si le projet adopté par les arrondissementiers était celui du Gouvernement. Mais tel n'est pas le cas.

Le Gouvernement est partisan du retour à l'arrondissement, mais il ne veut pas d'une augmentation du nombre des députés. Le Conseil de Cabinet qui s'est tenu aujourd'hui a encore affirmé sa volonté sur ce point.

Or, le projet élaboré par la Commission, projet pour lequel les groupes de gauche ont regu le congrès de voter les yeux fermés, comporte une augmentation très sensible de la représentation parlementaire.

Dès lors, ce sera sur ce point sensible du nombre des députés, que s'engagera la vraie bataille. Quelle en sera l'issue? Cela dépend du plus ou moins de fermeté que montrera le Gouvernement pour faire triompher son point de vue; cela dépend aussi des qualités momentanées que déploieront les proportionnalistes.

A cette occasion, M. Poincaré posera-t-il la question de confiance? Il ne semble pas qu'il en ait l'intention. Ne compte-t-il pas sur le Sénat pour reviser l'œuvre imparfaite qui pourra sortir des délibérations de la Chambre?

LE XXIe TOUR DE FRANCE CYCLISTE

La onzième étape Bayonne-Luchon a donné lieu à une lutte sérieuse

UNE MAGNIFIQUE VICTOIRE DE FRANTZ

Le Luxembourgeois arrive à Luchon avec onze minutes d'avance sur le second, Benoit et prend la tête du classement général. — Le Français Leducq s'est très bien comporté. — Les touristes routiers à l'honneur

Les Pyrénées ont parlé. La onzième étape, Bayonne-Luchon, justement considérée comme l'étape « géante » du Tour de France, a apporté de sérieux changements à la situation et a permis de confirmer la réelle valeur du routier Frantz, dont la course d'hier fut remarquable. Le Luxembourgeois arriva, en effet, à Luchon avec onze minutes d'avance sur le second, Adelin Benoit.

La performance de Frantz est tout simplement splendide et produira une grosse impression chez tous ceux qui se passionnent pour la grande randonnée.

Il nous est particulièrement agréable de souligner la brillante tenue de Benoit. Nous souvenons, il y a quelques jours, que l'enfant du Chatelet, n'avait pas dit son dernier mot et il a prouvé hier que les meilleurs devaient toujours compter avec lui. Domage que Benoit ait eu un début si pénible dans la grande randonnée.

Il y a également lieu de citer la belle course fournie par André Leducq. Le sympathique coureur Parisien, défend magnifiquement les couleurs françaises, dont il est encore le seul représentant vraiment qualifié. L'ex-champion olympique est merveilleux de courage, et hier encore, il força l'admiration par son cran extraordinaire.

La onzième étape donna aux touristes-routiers une occasion de démontrer leur réelle valeur. C'est ainsi que quatorze d'entre eux figurèrent dans les vingt-cinq premiers classés. C'est un résultat aussi brillant qu'attendu. De plus, et il convient de le dire, l'un des grands animateurs de la course d'hier fut le touriste italien Gardini. Ce dernier partit à fond de train dès le début, et acquit à un certain moment une telle avance, qu'on crut longtemps à sa victoire. Malheureusement, Gardini avait trop présumé de ses forces, et à mi-chemin, il fut victime d'une forte défaillance, qui permit à Frantz de le rejoindre. Gardini termina néanmoins en cinquième position, c'est-à-dire aux places d'honneur. Aussi, tous les sportsmen applaudiront la remarquable performance de ce modeste et vaillant coureur.



FRANTZ

A l'issue de l'étape Bayonne-Luchon, le classement général est complètement bouleversé. Le leader, Hector Martin a fourni une course malheureuse, terminant à deux heures du vainqueur. Martin rétrograde sensiblement, tandis que Frantz, le grand favori du XXIe Tour de France, est maintenant détenteur du maillot jaune. Sauf accident, Frantz semble ne plus devoir être rejoint, d'autant plus qu'il est actuellement dans une forme parfaite.

Le Luxembourgeois court depuis le début de l'épreuve en routier intéressé. Il a su mesurer son effort, et le produire au bon moment. Nous n'en attendions pas moins de lui.

Frantz prend part au Tour de France depuis quelques années. Il fut longtemps malade, et ne put de ce fait, jamais donner la mesure de ses formidables moyens. La convalescence a été longue, mais « Nicolas » s'est enfin retourné. Applaudissons sans réserve à son triomphal succès. Le maillot jaune est bien porté. Frantz paraît décidé à ne plus le quitter.

Avec Martin, Reby, Decorte, Geldhof, Van Slembrouck, Van de Casteele, Verhaeghe, nous nous séparons aux « espoirs » que nous avions placés en eux.

Verhaeghe a, par contre, fourni de l'excellent besogne. Le moins que l'on puisse dire, c'est qu'il fut lui-même, et il est certain que si l'Halluinien avait possédé l'expérience du « Tour », cet élément si précieux dans les étapes comme celles d'hier, il est probable qu'il eût fait mieux encore. Verhaeghe participe pour la première fois au Tour de France, et il s'en tire parfaitement. Il peut être maintenant classé au rang des meilleurs.

AINSI DONC, LA ONZIÈME ÉTAPE A CONFIRMÉ TOUTES LES PRÉVISIONS; LES COLS PYRÉNÉENS ONT PRONONCÉ LEUR SENTENCE. UN FIORE DE PLUS ILS SE SONT NOTÉS SANS INDULGENCE... — P. E.

VOIR LA SUITE EN « VIE SPORTIVE »

LES ASSURANCES SOCIALES AU SENAT

Paris, 30 juin. — La séance est ouverte à 16 h. 10, sous la présidence de M. Paul Doumer.

LES CRÉDITS SUPPLÉMENTAIRES

M. Poincaré, président du Conseil et ministre des Finances, dépose les deux cahiers de crédits complémentaires et rectificatifs votés par la Chambre, et que le Sénat doit voter aujourd'hui dernier jour du mois.

L'urgence est déclarée.

M. Chéron dépose les rapports, et en attendant la discussion des projets, on reprend l'ordre du jour.

M. Dominique Delahaye profite de la présence de M. Poincaré, pour lui demander de bien vouloir fixer la date de son interpellation sur la libération des trois prisonniers de la Santé.

Elle viendra au moment opportun, répond M. Poincaré.

LES ASSURANCES SOCIALES

On revient aux assurances sociales à l'art. 7, relatif au contrôle médical qui avait été réservé précédemment; la Commission présente un nouveau texte et l'art. 7 est adopté ainsi que l'article 26.

LES CRÉDITS SUPPLÉMENTAIRES

Puis on interrompt la discussion des assurances sociales pour liquider les projets de crédits dont l'ensemble est adopté par 270 voix contre 16.

L'INTERPELLATION DE M. DOMINIQUE DELAHAYE

Puis M. Poincaré étant de nouveau présent, M. Dominique Delahaye revient à la charge pour demander la fixation de la date de son interpellation.

— A la Chambre, répond M. Poincaré, le Gouvernement a obtenu le renvoi des interpellations jusqu'à la clôture de l'instruction en cours; je fais la même demande au Sénat.

La fixation de la date de la discussion de l'interpellation est ajournée.

LES ASSURANCES SOCIALES

Puis on revient aux assurances sociales. Les articles 27 et 28 sont adoptés.

Sur l'art. 28 le paragraphe 2 est adopté avec un amendement de M. Paquet, accepté par la Commission portant que le contrôle de l'état sur les Caisses primaires et départementales sera exercé par les représentants du ministère des Finances au lieu de par le service de l'inspection générale des finances.

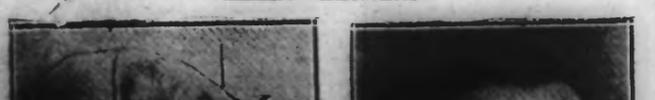
M. Caffiaux propose de modifier un amendement Caes de la manière suivante : « Les Caisses ne peuvent, en aucun cas, allouer à leurs fondateurs ou administrateurs un traitement. Il ne sera accordé de traitement qu'aux agents et employés des Caisses. »

L'amendement ainsi rédigé est adopté. Il devient le paragraphe 4 de l'art. 28. Le paragraphe 5 et l'ensemble de l'article sont adoptés.

On passe à l'article 30 (dépôts et secours du fonds). M. Paquet dit qu'il a une confidence à un député de Gouvernement, il a, au nom de la Commission des Finances, déposé un amendement que le Sénat adopte.

La suite est renvoyée à vendredi. Séance levée à 19 h.

La traversée du Pacifique



LES LIEUTENANTS MAILLAND ET HEGENBERGER (Wide World photo.) qui ont survolé le Pacifique de San Francisco aux îles Hawaï

Maitland a franchi sans escale 3.800 kilomètres

Londres, 30 juin. — C'est à 6 h. 30, heure locale (17 h. 30, heure de Paris), que les lieutenants Maitland et Hegeberg ont atteint mardi, à Honolulu. L'hydravion se posa doucement sur le sol, après avoir fait le tour du terrain. Les aviateurs ont été l'objet d'une réception triomphale et furent l'un et l'autre immédiatement couverts de fleurs.

En raison de l'absence de mailland qui regagna ce matin, l'escadrille d'aviation partie au devant des officiers n'avait pu repérer leur appareil. Elle ne rentra que beaucoup plus tard à sa base.

Les lieutenants Maitland et Hegeberg ont effectué le parcours, 3.800 kilomètres, en 25 h. 45.

On rapporte d'Honolulu que la première parole de pilote, en atterrissant, a été : « Je ne suis pas fâché d'être arrivé ». Il ajoutait que malgré le mauvais temps rencontré sur une partie du trajet, le moment n'est pas mal choisi pour la traversée.